

E-Dasri : la collecte des dispositifs médicaux perforants connectés des patients diabétiques est opérationnelle !

Sur les 2 milliards de tonnes de déchets solides produits chaque année par les habitants et les organisations de notre planète, 1/3 sont des déchets médicaux. Si 85% sont considérés comme sans danger et peuvent être traités par la même filière d'élimination ou de recyclage que celle des déchets urbains, 15% doivent faire l'objet d'une gestion particulière. C'est dans cette catégorie qu'entrent un certain nombre de déchets de soins liés au diabète.

Deux catégories de déchets présentent un risque sanitaire

Certains déchets présentent en eux-mêmes des risques s'ils ne sont pas pris en charge dans des conditions de sécurité maximales. Il s'agit des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) perforants, bien connus des personnes dont le diabète nécessite des injections. Les agents de collecte et de tri qui les manipulent risquent de se blesser. Dans ce cas, ne connaissant pas le patient source ni la pathologie dont il souffre, l'agent blessé devra suivre un traitement préventif très lourd et attendre plusieurs mois de savoir s'il a contracté une maladie (VIH par exemple). D'où l'importance de les trier.

Il existe deux catégories de DASRI :

- Les DASRI PCT (Piquants, coupants, tranchants) conventionnels, provenant des stylos et seringues avec aiguille solidaire, lancettes et autopiqueurs à usage unique, cathéters...). Pour ces déchets, le circuit de collecte gratuit existe depuis 10 ans (boîtes jaunes à couvercle vert disponibles en pharmacie)
- Les DASRI avec électronique (aussi appelés e-DASRI) issus des équipements électriques ou électroniques, associés à un dispositif perforant. Le circuit de collecte gratuit des e-DASRI a été créé en mars 2022.

Tri des e-DASRI : comment cela fonctionne-t-il pour le patient ?

L'arrivée sur le marché de ces dispositifs médicaux perforants associant plastiques, composants électriques, composants électroniques, métaux et piles aura été une révolution dans le traitement du diabète... mais aussi des déchets qui leur sont liés.

Aujourd'hui, les dispositifs comme la pompe patch à insuline d'Insulet ou les capteurs de glucose en continu Dexcom ne peuvent pas suivre le circuit d'élimination classique des déchets de soins mais doivent être recyclés spécifiquement (séparation des piles, composants électroniques et déchets de soins). Pour cela, le patient est invité à :

- retirer gratuitement la boîte violette DASTRI en pharmacie
- une fois utilisés, mettre la pompe Insulet ou l'aplicateur+ transmetteur Dexcom dans la boîte violette
- déposer sa boîte dans la pharmacie point de collecte la plus proche : www.dastri.fr/nous-collectons

En effet, alors que les DASRI PCT conventionnels sont éliminés par incinération ou prétraitement avant enfouissement, les e-DASRI sont dirigés vers une unité de démantèlement en région, dédiée à la séparation de tous les composants en vue de recyclage.

Pour en savoir un peu plus sur la collecte des dispositifs médicaux perforants connectés pour les personnes vivant avec le diabète, [le site dédié Dastri et ses nombreuses vidéos explicatives](#) pourront vous apporter de riches informations !